

PRÉPOSÉ(E) AUX LOISIRS

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

(Temps plein)

Fonctions

Sous la responsabilité d'un des coordonnateurs(trices) du Service des loisirs, culture et vie communautaire, la personne titulaire du poste a pour principales responsabilités d'assurer un service à la clientèle dans les différents lieux publics et édifices municipaux, de voir au bon déroulement des activités qui s'y organisent, ainsi que d'exécuter certaines tâches d'entretien.

Responsabilités

- Accueillir, diriger, percevoir des paiements par terminal et informer les visiteurs et les usagers;
- Assurer la surveillance et la sécurité des lieux;
- Faire respecter les règlements et les politiques de la Ville;
- **Faire l'entretien ménager intérieur et extérieur régulier selon les procédures établies;**
- Voir au montage et au démontage des locaux, des salles, des gymnases et des sites extérieurs selon les instructions fournies;
- Faire fonctionner les équipements d'éclairage, de chauffage et de climatisation dans les lieux où se déroulent les activités;
- Assurer l'ouverture et la fermeture des locaux et des édifices et rendre opérationnel le système d'alarme suivant les procédures établies;
- Effectuer des courses locales;
- Achever différents rapports exigés par la Ville;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son supérieur.

*** L'ensemble des tâches seront réalisés dans plusieurs bâtiments*

Exigences

- Diplôme d'études secondaires;
- Une (1) année d'expérience pertinente dans des fonctions similaires;
- Disponibilités **jours, soirs et une fin de semaine sur deux, au besoin;**
- Disponibilités de jour/soir/fin de semaine pour effectuer des remplacements;
- Permis de conduire de classe 5 et véhicule personnel – atout.

Aptitudes et habiletés

- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de rigueur;
- Être responsable, avoir de l'entregent et un bon jugement;
- Faire preuve de discernement et avoir une belle approche client.

Conditions salariales

Ce poste régulier est offert à raison de **38 heures** par semaine et débutera dès le 3 août 2026 au taux horaire de 21,70 \$ selon les modalités prévues à la convention collective actuellement en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature en indiquant la référence LVC26-0630 à cv@villebdf.ca ou via la section carrière sur notre site internet au www.villebdf.ca/carriere au plus tard le **30 juin 2026**.